

# Femme Actuelle

## Prix de la France moche 2023 : découvrez les lieux distingués par cette drôle de récompense

Lola Leger

le 19/11/2023

Lundi 13 novembre 2023, l'association Paysages de France a dévoilé son classement des lieux les plus moches de France. Si ce prix ne devrait pas faire plaisir aux concernés, il aurait pour but de leur faire prendre conscience qu'ils devraient réhabiliter et revaloriser leurs paysages urbains et non-urbains.

Une récompense dont ils ne devraient pas être fiers... Chaque année, [Paysages de France](#) organise un concours participatif afin d'élire les quatre endroits les plus moches de France, suite à leur inaction face à l'invasion [des panneaux publicitaires](#) dans un lieu de la commune. Créée en 1992, cette association "agrée dans le cadre national au titre du Code de l'environnement, indépendante des pouvoirs économique et politique" pointe du doigt certaines villes afin de leur faire prendre conscience qu'elles devraient réhabiliter et revaloriser leurs paysages urbains et non-urbains. En 2022, ce sont Moussac (Gard), Villard-de-Lans (Isère), Aubière (Puy-de-Dôme) et Saint-Paul (La Réunion) qui avaient été désignées. "Il ne s'agit pas d'un classement des villes les plus moches, mais voici quatre endroits de France, dans quatre communes de France, qui, pour nous, représentent un peu la France moche", a précisé l'association avant de dévoiler son classement, dans son communiqué.

### Quatre communes épinglées

En 2023, quatre nouveaux lieux ont été désignés par les adhérents de Paysages de France. À commencer par la [zone commerciale du Pré Droué à Chavelot](#) (Vosges). "On frôle l'abus d'excès avec ces bannières à bannir", est-il précisé. **Les alignements du Ménec à Carnac** (Morbihan), ont reçu le prix Obélix 2.0. "On a droit à un bel alignement bien rectiligne, avec des menhirs parfaitement identiques, sans aucune végétation pour les dissimuler. Merci !", peut-on encore lire. L'entrée de ville de **Honfleur** (Calvados) n'a également pas trouvé grâce à leurs yeux. "Bâches, panneaux, bannières, totems, drapeaux, faites votre choix, toutes les enseignes en promotion !", est-il commenté. Enfin, **la place des Vosges** (Paris) a été épinglée pour avoir installé des bâches publicitaires gigantesques sur [des monuments historiques](#). Sur son site, l'association a précisé : "Les maires des quatre communes concernées ont été informés il y a quelques jours. Il ne s'agit pourtant en aucun cas pour notre association de stigmatiser telle ou telle commune. Le maire peut utiliser son pouvoir de police pour faire respecter le code de l'environnement ou le règlement local de publicité, en refusant l'installation de publicités monumentales ou en prenant systématiquement en compte le paysage".